

Questions orales

M. l'Orateur: À l'ordre. Comme je l'ai indiqué plus tôt lorsque le député de Vancouver-Kingsway (M^{me} Holt) a proposé une motion, toute motion présentée aux termes de l'article 43 du Règlement doit porter sur une question urgente et de pressante nécessité. Or, même si la question présente un certain intérêt, je puis difficilement reconnaître qu'elle remplit les conditions énoncées au Règlement.

* * *

● (1410)

LES PÉNITENCIERS

DEMANDE D'ENQUÊTE SUR LA SÉCURITÉ, LA SURVEILLANCE ET L'ADMINISTRATION DES PRISONS FÉDÉRALES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Monsieur l'Orateur, j'invoque les dispositions de l'article 43 pour présenter une motion sur une question urgente et de nécessité pressante. En moins d'un mois nous avons eu connaissance de trois incidents où des détenus ont retenu comme otages des employés de prison. Malgré que le premier se soit soldé par la mort d'une employée, le gouvernement semble fermer les yeux sur la nécessité d'augmenter la sécurité dans nos prisons fédérales. Je propose donc, appuyé par le député de Burnaby-Richmond-Delta (M. Reynolds):

Que le solliciteur général ordonne immédiatement une enquête publique poussée sur la sécurité, la surveillance et l'administration des pénitenciers fédéraux.

M. l'Orateur: La motion proposée en vertu de l'article 43 du Règlement exige le consentement unanime pour être mise en délibération. Y a-t-il ce consentement?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE LOGEMENT

LA CHUTE DES MISES EN CHANTIER—DEMANDE DE MESURES CORRECTIVES

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Affaires urbaines, qui a reconnu l'impossibilité pratique d'atteindre à l'objectif des quelque 210,000 mises en chantier cette année. Le ministre peut-il dire à la Chambre quelles seront, selon lui, les répercussions à court terme de cette insuffisance sur les prix des maisons et les loyers?

L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): L'ampleur de l'insuffisance serait en grande partie déterminée par la réaction à la récente injection de crédits de l'ordre de 200 millions de dollars prévue dans le budget et par l'extension du programme de subventions—à propos, l'Ontario vient tout juste d'adopter un programme similaire. Les coûts du logement subissent des hausses mais on ne peut pas prévoir à l'heure actuelle les conséquences précises de l'insuffisance. Nous accordons la priorité au logement, là où le besoin se fait surtout

[M. Dionne (Northumberland-Miramichi).]

sentir et nous espérons que nos efforts contribueront à freiner la montée des loyers dans tout le pays.

M. Stanfield: Puis-je demander au ministre d'État, qui concède qu'il y aura manque s'il a fait faire une étude sur les effets que celui-ci risque d'avoir sur les loyers et les prix des logements pour que le gouvernement puisse être en mesure de déterminer avec quelle urgence il devra trouver des moyens de prévenir cette insuffisance?

M. Danson: Certes nous reconnaissons que toute insuffisance entraîne un durcissement du marché—c'est pourquoi la politique du gouvernement a été d'augmenter le nombre de logements autant que possible. Cette politique est appliquée comme jamais auparavant; mais nous nous rendons compte que les gouvernements seuls ne peuvent tout faire. Néanmoins, la contribution des gouvernements aux mises en chantier est plus élevée cette année que jamais, sauf peut-être pour l'année 1970. Nous ne serons pas en mesure de déterminer quel sera finalement l'effet des conditions économiques sur le logement avant de connaître la réaction du secteur privé.

M. Stanfield: Puisque les chiffres publiés en juin ne laissent aucun doute au ministre qu'il lui manquera 210,000 logements pour atteindre l'objectif qu'il s'était assigné pour cette année, puis-je lui demander s'il envisage d'annoncer de nouvelles politiques pour combattre les conséquences inflationnistes désastreuses de cette insuffisance? Ou va-t-il se contenter de se tourner les pouces en laissant les provinces se débrouiller de leur mieux?

M. Danson: Nous ne prévoyons pas de conséquences désastreuses. Par rapport aux autres pays, la situation du Canada est bien meilleure. Il s'agit d'un problème que nous partageons avec tous les autres pays; nous ne nous en accommodons pas, mais nous nous y attaquons à grand renfort de fonds, par l'entremise du ministre des Finances et en demandant au secteur privé d'investir plus d'argent dans les prêts hypothécaires pour la construction résidentielle, et nous sommes disposés à accorder des subventions.

* * *

LES FINANCES

DEMANDE D'EXPOSÉ DES POLITIQUES RELATIVES AU LOGEMENT ET AUX COURS DU CHANGE

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au ministre des Finances. Comme le ministre d'État chargé des Affaires urbaines a exprimé publiquement des doutes quant à la capacité des mesures budgétaires de stimuler sensiblement la construction résidentielle et que la crise du logement est en partie attribuable à des taux d'intérêt artificiellement élevés dans notre pays, le ministre va-t-il cesser de se réfugier derrière le gouverneur de la Banque du Canada et faire connaître à la Chambre la nature de la politique monétaire du gouvernement dans la mesure où elle touche le logement et les cours du change?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, nous allons suivre l'évolution de la situation du logement, compte tenu des nouveaux fonds prévus au budget. Comme l'a dit mon collègue, le ministre d'État chargé des Affaires urbaines, nous avons augmenté le budget de la SCHL de 20 p. 100, ce qui le porte à 1,200 millions. En fait, il y a au total près de 1,600 millions de dollars en jeu et nous comptons sur une réaction très